



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU Ardèche CAPD du 18 juin 2020

Une pandémie révélatrice des inégalités

La pandémie covid-19 se poursuit dans le monde, plus de 6,2 millions de personnes ont été contaminées et plus de 370 000 ont succombé, tandis que le confinement a touché plus de la moitié de l'humanité. Cette crise révèle à quel point les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies sont nocives à l'égard de la planète, des peuples et des droits démocratiques. Ses répercussions politiques, économiques et sociales sont à la fois porteuses de grands risques, mais aussi de changements nécessaires, voire indispensables.

En France métropolitaine, la propagation du virus semble maîtrisée. Si la sortie du confinement s'avère un soulagement pour toutes et tous, cela ne peut sonner le retour à la vie « normale » ou à la vie « d'avant ». Sur un plan sanitaire, une résurgence du virus est possible (comme nous le montre le cluster d'Aubenas) et, surtout, il faut tirer toutes les leçons de cette crise, de sa gestion comme des politiques conduites depuis de nombreuses années qui l'ont exacerbée, et poser ensemble les jalons d'un nouveau projet de société.

Le SNUipp, avec la FSU et 19 organisations syndicales et associatives, réunies dans *le collectif urgence sociale et écologique*, proposent un plan de sortie de la crise en 34 mesures, certaines immédiates d'autres de plus long terme, pour avancer de premières réponses à l'enjeu de ce changement de société.

Ecole d'un seul homme ou école de toutes et tous ?

Le SNUipp-FSU continue d'affirmer que l'école s'est arrêtée le 13 mars dernier. Ni la pseudo continuité pédagogique ni la réouverture partielle sous contrôle sanitaire ne peuvent s'assimiler à une véritable école.

De son côté, le ministre profite de cette période pour imposer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C, écoles ouvertes pendant les vacances et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses.

Le SNUipp-FSU mobilisera la profession pour un autre projet pour l'école, celui-ci sera porteur des idéaux humanistes autour d'un service public renforcé disposant des moyens indispensables pour permettre la réussite de tous les élèves et la formation de citoyens émancipés et éclairés.

En cela, le SNUipp-FSU poursuivra à mener la réflexion sur les évaluations avec la profession. Ces derniers sont en réalité un dispositif utilisé pour contraindre la

profession à resserrer son travail sur les « fondamentaux », orientation ministérielle qui renforce les inégalités scolaires, et à protocoliser le métier dans le 1er degré. A chaque « manque » identifié doit s'appliquer une réponse standard sans aucun lien avec la programmation et la dynamique pédagogique de la classe, sous couvert d'une individualisation des réponses aux difficultés des élèves, mettant de côté l'intérêt du collectif apprenant.

La rentrée de septembre, et toute l'année scolaire, seront difficiles pour les élèves qui démarreront une année en ayant été privés de la relation pédagogique pendant plusieurs mois. Pour les collègues aussi l'année à venir sera source d'inquiétude. Face à l'obsession d'un « retard à rattraper » porté par les interventions ministérielles, les évaluations standardisées seront présentées par les tenants de la « pensée officielle » comme un point d'appui, alors même qu'elles empêcheront d'appréhender la situation dans sa complexité. Parce qu'elles empêcheront d'appréhender la situation des élèves dans sa complexité, parce que la mise en place de façon structurelle des 2S2C serait source d'inégalités et contribuerait à réduire la polyvalence de notre métier, le SNUipp-FSU s'oppose à la pérennisation de ce dispositif.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette école de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, le développement des RASED, la redynamisation du dispositif « plus de maîtres ». **Plus que jamais, les équipes pédagogiques vont également avoir besoin de temps** pour pouvoir appréhender les effets de cette crise sanitaire sur les élèves et reconstruire tout ce qui aura été bouleversé. Pour cela, le SNUipp-FSU exige tout d'abord une semaine complète de pré-rentrée en septembre.

Les conséquences de la gestion de cette crise dans les écoles

En Ardèche, comme partout en France, la mise en place d'une réouverture prématurée des écoles dès le 11 mai a contraint l'ensemble des personnels à travailler dans l'incertitude, la précipitation et l'angoisse pour organiser cet accueil. La multiplication des injonctions contradictoires et des demandes impossibles auprès des équipes enseignantes a mis sous tension l'ensemble des personnels et à participer de la volonté ministérielle de jeter en pâture médiatique notre profession, et ce, à un niveau jamais atteint par les précédents ministères.

Aujourd'hui encore, pour une grande partie des collègues, le travail en distanciel continue. L'investissement des enseignants durant cette crise sanitaire a été reconnu par les parents et une large partie de la population. Parfois même des représentants de l'administration se sont laissé aller à reconnaître cet engagement, le Président de la République lui-même s'est lancé dans cet exercice. Pourtant, le gouvernement souhaite désormais enterrer la revalorisation de leur salaire. Le SNUipp-FSU demande la reprise des négociations pour obtenir une revalorisation substantielle, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail. Dans le même temps et contrairement aux syndicats à la botte du pouvoir qui n'ont pas hésité à user de mensonges caractérisés sur ce dossier, le SNUipp au sein de la FSU exige l'abandon total de la réforme des retraites et la suppression de la loi de transformation

de la Fonction publique qui la mettent à mal avec le retour à un paritarisme vivant et fécond porteur de transparence et d'équité.

D'autant que l'importance des CHSCT avait été réaffirmée, comme lieux d'interpellations, de bilan et d'expression de la souffrance des personnels. Avant d'être récemment remise en cause par un gouvernement qui semble vouloir renouer avec ses objectifs d'avant crise comme si de rien n'était. En effet, la FSU (accompagnée de 4 autres organisations syndicales de la Fonction publique) a claqué la porte vendredi 5 juin de la première réunion organisée physiquement après le confinement, jugeant inacceptable de discuter de la suppression des CHSCT avant même de tirer les enseignements de la crise !

Le président de la République s'est exprimé dimanche dernier. Il a annoncé que les écoles "*se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves, de manière obligatoire et selon les règles de présence normale une réouverture totale des écoles*". Si on comprend entre les lignes que c'est la fin du volontariat des parents pour la présence des élèves à l'école, pas un mot n'a été dit sur le protocole sanitaire. Le lendemain matin, le ministre s'exprime dans les médias d'abord, comme d'habitude avant de donner la moindre explication aux personnels de son ministère.

C'est une marque de mépris supplémentaire envers les personnels enseignants à qui le ministre indique qu'il faudrait écouter BFM ou Europe 1 pour être informé *C'est insupportable !*

Depuis plusieurs jours, en bons professionnels de l'anticipation et de l'accueil des élèves que sont les enseignants, toutes les équipes s'interrogent que les conditions d'accueil à mettre en œuvre le lundi 22 juin. A moins de 48h du week-end, dans la droite ligne de ce qui a été fait avant, la profession reste dans le flou et se doit d'expliquer aux parents l'inexplicable : elle va devoir **accueillir tous les élèves tout en appliquant le nouveau protocole, bref calculer la quadrature du cercle...**

Soutien

Monsieur l'Inspecteur d'académie, il est essentiel de soutenir les équipes d'enseignants, pour tenter d'atténuer ce climat délétère où les enseignants sont désavoués par une campagne médiatique agressive, mensongère, lancée et entretenue par un ministère qui livre des données plus que floues sur d'éventuels tire-au-flanc... manière pour lui de déplacer le projecteur et de rendre les enseignants responsables d'une situation particulièrement mal gérée. Nous vous demandons de ne pas repercuter directement les injonctions ministérielles visant uniquement à pouvoir annoncer des chiffres, parler d'objectifs réalisés, au détriment de la santé des agents. Qu'ils soient enseignants adjoints ou directrices/directeurs, AESH.,, les personnels sont en souffrance.

Il va de soi que tous les enseignants adapteront leur pédagogie à la rentrée, il n'est nul besoin de sacraliser cela par des plans ou des contrats. Sans surprise, nous demandons de renoncer à ces injonctions contradictoires avec la relation de confiance que vous avez maintes fois soulignée en ce lieu. Aucun enfant ne sera laissé au bord du chemin par les enseignant-e-s.

Concernant la direction d'école

Le SNUipp-FSU vous alerte sur les risques psychosociaux auxquels sont exposés l'ensemble des personnels, mais plus encore les directrices et directeurs. En effet, dans la période actuelle, ils/elles sont particulièrement sollicité-e-s et jouent encore davantage un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

Alors que ces collègues sont en première ligne depuis des semaines pour gérer cette crise, un groupe de députés LREM a déposé une « proposition de loi créant la fonction de directeur d'école ». Loin de répondre de manière satisfaisante aux urgences exprimées, cette proposition de loi dégraderait le fonctionnement de l'école et les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Sans surprise de la part de ce gouvernement, le contexte de crise sanitaire sert d'appui pour reprendre un dossier que la mobilisation initiée par le SNUipp-FSU a mis en échec il y a un an lors du vote de la « *loi pour une école de la confiance* ». Ce dont les directrices et directeurs d'école ont besoin, c'est d'une augmentation du temps de décharge, d'une aide administrative pérenne et d'un allègement des tâches administratives et d'une reconnaissance financière. Nos collègues n'ont pas besoin du profilage de leur poste, ni de missions supplémentaires, ni d'un statut hiérarchique comme le propose ce projet de loi.

Concernant le paritarisme (DD)

Comment qualifierait-on, une société humaine dont l'organisation amènerait les élus de la nation à n'avoir aucune compétence ? On pourrait, sans nul doute, qualifier ce système politique de dictatorial ! A quoi aboutit la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 :

- réduire à néant les compétences des CAP et, par la même,
- dénier le rôle de représentation des élus des personnels,
- isoler chaque personnel pour en faire un concurrent,
- briser les solidarités,
- favoriser l'arbitraire et le fait du prince, le tout sur fond de suppression effective du dialogue social.

Il est vrai que n'est pas Anicet Le Pors qui veut. Quand ce dernier a inscrit, et sécurisé dans les textes, les droits et devoirs des fonctionnaires dans les fonctions publiques, il l'a fait sur la base d'une vision politique et de valeurs. Parmi celles-ci, l'humanisme, le service du citoyen pénalisant, des droits et devoirs des personnels libérés du joug des influences locales et des tripatouillages de toute nature.

La loi d'août 2019 a été portée par un serviteur zélé du gouvernement et de maîtres qui se servent des moyens de l'Etat pour assouvir les intérêts de quelques-uns. Le parcours de celui-ci a suivi les influences et tendances du moment. Nous savons aussi désormais qu'il a une définition très personnelle de l'intégrité et de l'honnêteté.

Quand Anicet Le Pors servait l'Etat et les citoyens, le scribe de la loi d'août 2019 était au service de ses maîtres, de ses intérêts et de celui de ses mandants. Ce n'est pas sans conséquence sur la nature du texte produit !

Le SNUipp et la FSU ont combattu la loi de transformation de la Fonction Publique, dévastatrice pour les droits des agents et totalement inadaptée aux situations de crise, et continuent bien sûr à revendiquer son abrogation. A titre d'exemple, qui oserait prétendre aujourd'hui que les CHSCT, pourtant mis à mal par cette loi néfaste, sont

inutiles dans la Fonction Publique ? Rien moins que le gouvernement actuel comme évoqué plus haut !

Cette loi remet également en cause les prérogatives des CAPD. Celles-ci permettaient, depuis 80 ans, mais dans un cadre évolutif, d'assurer une concertation transparente pour aboutir à des règles collectives assurant les droits des personnels, l'unité de la profession et le fonctionnement optimum du service public. Pour le SNUipp-FSU, la CAPD était un lieu d'intelligence collective au service des personnels et des usagers. Si nous y avons représenté avec passion nos collègues et la profession, nous avons toujours considéré que c'était un lieu d'échange et d'enrichissement mutuel. C'est avec ces valeurs et ces certitudes que nous préparions et rendions compte avec minutie des travaux menés. Pour le SNUipp-FSU, ce gouvernement, en adoptant cette loi scélérate et médiocre, instaure un mode de relation mortifère entre les personnels et leur administration qui n'a d'autre but que de tenter de détruire la fonction publique qui est et reste un particularisme et une richesse. Le SNUipp-FSU n'aura de cesse d'exiger la restauration d'un véritable paritarisme, dont le rôle des élu·e·s du personnel doit être pleinement rétabli.

Dans le cadre de l'accompagnement et la défense des droits des personnels, leurs représentants doivent être consultés sur l'ensemble des opérations collectives. Le SNUipp-FSU a toujours rempli cette mission en lien avec la profession. Il menait les débats avec la profession et les instances, assurait la transparence et l'équité, rendait-compte. Pour preuve, notre travail d'analyse et de contrôle a permis à de nombreux collègues d'obtenir des rectifications de barème ces dernières années malgré certaines réponses initiales négatives de la part des services. Il ne s'agit pas de les blâmer, bien au contraire, car leur tâche est ardue et encore plus dans le contexte organisationnel actuel. Il s'agit surtout de montrer, si besoin est, que le dialogue social, véritable vecteur de l'intelligence collective, est la seule garantie pour un mouvement départemental équitable et transparent. Transparence qui manque terriblement aux personnels qui constatent amèrement cette année que les résultats du mouvement sont tombés en l'absence des données qui permettaient compréhension et transparence. Si la confiance n'exclut pas le contrôle, l'impossibilité de contrôle provoque la suspicion !

Dans la période troublée que nous vivons, où la défiance des personnels de l'éducation envers le Ministère est à la hauteur de son mépris, personne ne peut sortir gagnant de cette remise en cause du dialogue social.

Ce qui nous amène à l'ordre du jour de la CAPD : l'accès à la Hors-classe

Il s'agit de la dernière CAPD relative à la Hors Classe à laquelle nous allons activement participer aujourd'hui. Enfin, dernière CAPD, avant que la loi de la transformation de la Fonction Publique soit abrogée...

Tout d'abord, nous tenons à souligner le travail paritaire intense de préparation effectué en amont de cette CAPD. Les délégués du personnel du SNUipp-FSU ont relevé, en lien avec la profession, un certain nombre d'erreurs sur l'AGS des personnels homonymes, sur les changements d'échelon étant intervenus durant cette année scolaire. C'est par l'intelligence collective que nous sommes parvenus à établir des documents de travail stabilisés. Cet épisode démontre, une nouvelle fois que le paritarisme a toute sa place dans les opérations de gestion des personnels.

Sur le dispositif de la hors classe, il n'est pas acceptable pour le SNUipp-FSU que des avis pénalisants soient définitifs et restent inchangés ! Le rendez-vous de carrière est marqué par une temporalité qui ne saurait être un marqueur indélébile de la carrière d'un collègue. N'ont-ils pas le droit de progresser ? Quel manque de bienveillance envers les personnels ! Les enseignants doivent tous être reconnus pour travailler efficacement en équipe et non pas « mis en concurrence » pour accéder à la hors-classe.

Enfin, nous rappelons que la réforme des carrières a posé pour principe qu'une carrière d'enseignant doit parcourir les deux grades du corps des Professeurs des Écoles avant la retraite. De même, le SNUipp-FSU a obtenu, ces deux dernières années, que tous les retraitables à N+2 passent à la hors classe. Pour un traitement équitable des personnels, ce principe doit être reconduit cette année et les années suivantes. Le SNUipp-FSU y sera particulièrement attentif.